

Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

BULLETIN D'INFORMATION N° 15

NOVEMBRE 2013



Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans la charte du Parc Naturel Régional des Ardennes.



Mon paysage au quotidien

Concours
photographique

Mon paysage au quotidien est un concours photographique lancé à l'automne par le Ministère de l'environnement, dont la Fédération des Parcs naturels régionaux est partenaire.

Saisissant l'occasion des 20 ans de la « loi paysage », essentielle dans le dispositif législatif des Parcs naturels régionaux, ce concours fait appel au regard

des citoyens adultes ou scolaires pour exprimer leur paysage et leur cadre de vie au quotidien, qu'ils soient ordinaires, remarquables ou même dégradés.

Ce concours, ouvert à tous, se déroulera du 1er octobre 2013 au 31 janvier 2014.

Les lauréats recevront des tablettes tactiles, des chèques cadeaux, des appareils photos...

et les meilleures photos seront exposées à Paris durant l'été 2014.

Pour plus d'informations :

www.mon-paysage-au-quotidien.fr



Professionnels du tourisme dans les Ardennes ?

Participez aux Prix du Tourisme Ardennais !

Les Prix du Tourisme Ardennais est un événement organisé par le Conseil général des Ardennes et la Préfecture, en collaboration avec les principaux acteurs du développement touristique qui permet de récompenser les talents et initiatives touristiques du département.

Pour cette deuxième édition, le Conseil général invite les professionnels du tourisme ardennais à déposer leur candidature en présentant leur activité dans le domaine du tourisme, dans l'une des 5 catégories suivantes :

- **Image et Communication**

La qualité des actions menées, y compris sur internet et sur les réseaux sociaux, les résultats obtenus, et la mise en valeur du

territoire seront mis en avant.

- **Valorisation du patrimoine bâti**

L'importance du bâtiment concerné, l'impact touristique du produit valorisé et l'originalité de la démarche permettront au jury de nommer le lauréat.

- **Innovation**

Le caractère inédit du dossier, l'originalité de la démarche et de l'image véhiculée seront les critères de sélection de cette catégorie.

- **Valorisation des savoir-faire**

Le lauréat aura engagé des démarches grand public originales. Il aura participé à la valorisation du territoire et obtenu une visibilité médiatique importante.

- **Animation du territoire**

Le lauréat saura montrer sa capacité à fédérer. Il aura fait

preuve d'originalité tout en mettant en valeur l'identité de l'Ardenne. L'animation sera pérennisée avec une fréquentation soutenue.

Lors de l'événement qui aura lieu le **jeudi 17 avril 2014** au Centre des Congrès du Lac des Vieilles Forges, les cinq lauréats recevront un trophée en reconnaissance du travail accompli.

Les dates importantes :

- Du 30 septembre au 16 décembre 2013 : dépôt des candidatures

- Janvier 2014 : Jury de sélection des finalistes
- Février-Mars 2014 : Sélection du public pour la catégorie « Animation du Territoire »
- 17 avril 2014, remise officielle des « Prix du Tourisme Ardennais 2014 »

Remplir le formulaire d'inscription sur www.ardennes.com avant le 16 décembre 2013.

*La Nature est
éternellement
jeune, belle
et généreuse.
Elle possède
le secret du
bonheur, et
nul n'a su
le lui ravir.
George Sand*

Rendez-vous du Parc 2014

Participation des Amis aux Rendez-vous du Parc



L'automne et ses soirées pluvieuses et venteuses se prêtent à la préparation du renouveau printanier. C'est auprès d'un petit coin chaud et apprécié que les idées se préparent pour éclore au printemps.

L'an dernier, nous avons expérimenté quelques sorties qui ont rassemblé environ 138 personnes pour 8 balades soit 17 à 18 personnes en moyenne. Pour un début de partenariat avec le PNRA, il s'agit d'un bon cru. J'en profite pour remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la préparation et à la conduite des activités. D'ores et déjà; certains thèmes ont été prévus pour l'édition 2014. Il s'agit de La Faux, l'énergie d'un ruisseau pour le 12 juillet, Sur les pentes des 4 fils Aymon, le 19 juillet et la Ten-

derie aux grives, le 27 septembre. Les sorties champignons qui ont connu un vif succès seront également de la partie sous la houlette de la S.H.N.A.

Nous sollicitons donc nos adhérents, autant associations qu'individuels, pour compléter le calendrier 2014. Comme le dit notre Président Stanislas, en tant que société civile, nous avons vocation d'être force de proposition pour le PNRA et ses élus. Tout sujet est envisageable. Si des idées vous tiennent à cœur, contactez-nous pour échanger et construire ensemble. À titre personnel, j'y verrai bien une visite d'entreprise.

Les Amis du Parc ont été créés pour fédérer les associations du territoire et y associer les habitants et utilisateurs. Même si notre identi-

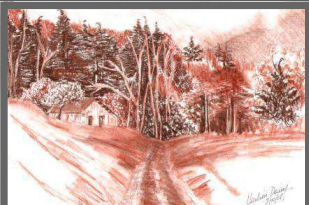
té et nos caractéristiques propres nous rendent chacune et chacun uniques, le partage de nos idées rend nos réflexions plus pertinentes et débouche sur un enrichissement collectif. Ces idées, nous devons ensuite les expérimenter afin de les valider et ensuite nous améliorer.

Je terminerai par un calembour de bon aloi « Notre rôle est en quelque sorte d'amener du blé à moudre au Meunier », en référence à notre Président du Parc.

Je vous remercie de votre participation et me réjouis de vous rencontrer lors d'une prochaine activité.

Vos propositions à envoyer au plus tard le **26 novembre** à amisparcardennes@gmail.com

Bernard Masson
Secrétaire des Amis du Parc



Le sac symbole de l'éco-voyageur

Ils s'appellent Antoine, Loïc, Quentin et Marina, quatre amis férus d'évasion. Leur prise de conscience ? Lors d'une belle balade qui leur a laissé un petit goût amer ; une expérience que l'on a tous vécue un jour. Ils sont en rando, la pente est sévère, encore un effort : les voilà éblouis par un splendide paysage et, dans le même instant, choqués par des déchets « oubliés » sur le sol. Le charme est rompu. « Aujourd'hui, on a le sentiment que la nature est violée jusque dans ses moindres recoins. Même en pleine montagne. Passé le choc, on s'est

dit : « On pourrait faire quelque chose ». Leur idée : proposer aux randonneurs de s'investir dans la protection de l'environnement en ramassant les déchets (canettes, papiers d'emballage, bouchons en plastique, etc.) qu'ils rencontrent un peu partout. Ou comment un petit geste simple et concret peut faire avancer une grande cause. »

En 2011, les quatre compères créent **Greentrek** et s'attaquent à la conception d'un sac qui serait distribué gratuitement aux « ramasseurs volontaires » des chemins. Un sac plastique ? Pas assez écologique.



Ils lancent une démarche d'éco-conception d'un sac, en partenariat avec des élèves du BTS Design de produits du Lycée Jacques-Duhamel de Dole (Jura) pour trouver la meilleure formule : un « sac-ceinture », ergonomique, robuste, esthétique et pas trop encombrant. Surtout, il doit être utilisable par tous et partout. « C'est juste un objet, un outil, le sac « porteur de valeurs »,

.../...

.../...

symbole de l'éco voyageur », présentent les quatre amis ; Au final, le sac est éco conçu (coton bio), porte l'empreinte de **Greentrek** et mentionne les partenaires soutenant le projet : la Fondation François-Sommer et la FFRandonnée, à travers son logo « GR La Grande Randonnée ».

La Fédération soutient le projet dans le droit fil de l'opération Eco-veille qu'elle mène en France avec ses comités. Une manière de rappeler aux randonneurs leur éco responsabilité en tant qu'usager de la nature.

Ramasseur volontaire ou « héros du quotidien » ?

Cet été, **Greentrek** est

passé à la vitesse supérieure. Plus de 6000 sacs ont été distribués sur trois itinéraires de renom : 700 sacs sur le GR70, 1300 sacs sur le GR34, sentiers des Douaniers, 2000 sacs sur le tout récent GR2013, à Marseille, Aix, Istres... Tous mis à la disposition des marcheurs dans les offices du tourisme ou chez les professionnels du tourisme, mais aussi via les associations locales de randonnée.

Combien de déchets ramassés ? Difficile de le savoir, mais on imagine des centaines de volontaires heureux de vider leur sac à l'étape, dans les poubelles appropriées. Et des sites débarrassés de toute pollution visuelle pour un bon bout de temps. Surtout, les sacs peuvent être réutilisés par les

randonneurs lors de leur prochaines balades.

Pour 2014, **Greentrek** voit plus loin avec la volonté de distribuer 30000 sacs sur l'ensemble des grands itinéraires en France. Avec un appel redoublé aux « éco volontaires » que seraient les **r a m a s s e u r s**. Le ramassage volontaire n'est pas un geste naturel ou spontané, le sac **Greentrek** a pour but de changer les mentalités. Si tous les randonneurs du monde voulaient bien remplir leurs sacs...

Source : **Passionrando**
www.greentrek.fr



Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent.

Antoine de Saint-Exupéry

Marchés des Producteurs de Pays

28 octobre 2013, la démarche MPP validée au niveau national.

Il y a quelques jours, la commission nationale des Marchés des Producteurs de Pays (MPP) s'est réunie à Paris afin de valider la démarche départementale.

Une démarche agréée à l'unanimité, avec un département des Ardennes qui devient le premier département français en nombre/an de Marchés de producteurs de pays sur son territoire.

À partir de janvier 2014, à l'initiative de la Chambre d'agriculture des Ardennes, les Marchés paysans des Ardennes deviendront officiellement des Marchés des Producteurs de Pays. Ce label national vise à fédérer les 7 Marchés déjà présents dans les Ardennes, dont deux sur le territoire du Parc naturel régional des Ardennes ; Maubert-Fontaine et Renwez ; que le Parc soutient administrativement et financièrement depuis 2007.

Comme les **Marchés Paysans**, les Marchés de Producteurs de Pays sont des lieux de rencontres conviviales avec les producteurs : vous y trouverez les saveurs locales à travers une large gamme de produits frais de saison au meilleur de leur goût et de leur qualité, et en direct des fermes du territoire.

Comme les **Marchés paysans**, le label Marchés des Producteurs de Pays répond à une éthique garantissant au consommateur l'origine locale et la qualité des produits ainsi que le lien direct entre le producteur et le consommateur.

Comme les **Marchés paysans**, faire ses courses sur les Marchés de Producteurs de Pays est favorable :

- À l'économie locale, car l'achat des produits locaux permet le maintien de l'activité agricole sur le territoire ;
- À l'environnement, puisque les

produits locaux ont parcouru peu de kilomètres ;

- Aux consommateurs, puisque les produits sont de saison, que leur origine et leur mode de production sont garantis.

À partir de décembre, une plaquette d'information regroupant toutes les dates des Marchés des producteurs de Pays des Ardennes et tous les producteurs présents sera disponible sur le territoire.

Plus d'informations sur les Marchés de Producteurs de Pays sur : www.marches-producteurs.com



Vendredi 9 novembre
15h - 20h
Maubert Fontaine

Vendredi 29 novembre
15h - 20h
Renwez
« Cucurbitacées »

La chèvre d'or

En l'an 1320, le château-fort de la Roche, bâti, comme l'indique son nom, sur un pic escarpé dominant la Sormonne, avait pour seigneur Jacques, fils de Nicolas, baron de Rumigny. Or, au nombre de ses serfs, se trouvait un pauvre homme, père de six enfants, aussi misérable qu'il fût possible de l'être, n'ayant pour toit qu'une hutte délabrée ouverte à tous les vents, pour toute richesse que trois ou quatre verges de terre lui donnant à peine de quoi ne pas mourir de faim, et une chèvre que, tous les jours, menait paître sa femme nommée Poncette.

- Comment, se disait-elle à toute heure, comment vivre et faire vivre nos six enfants ? Y a-t-il sur terre gens plus malheureux que nous ?

Un matin qu'il n'y avait rien à manger dans la hutte, elle partit plus désespérée que jamais avec sa chèvre et, tout en cheminant, elle pleurait, elle se lamentait.

Enfin, n'y pouvant plus tenir :

- Qu'au moins nous ayons du pain demain, le diable vint-il nous l'apporter !

- Me voici, dit Satan qui apparut aussitôt, vends-moi ton âme, je te la paierai ce que tu me demanderas.

- Prends-la donc, fit la femme, et fais que ma chèvre soit changée en chèvre d'or.

- Qu'il en soit ainsi, reprit Satan, et quand tu mourras, je viendrai chercher ton âme.

Puis il disparut, laissant la chèvre changée en chèvre d'or. Étonnée, heureuse d'avoir conclu avec Satan, même au prix de son âme, un marché qui devait lui assurer la richesse, pour elle et les siens, Poncette voulut emporter son trésor. Mais, malgré tous ses efforts, elle ne put l'enlever, la chèvre devenue aussi lourde que du plomb et semblant enracinée.

- Mon doux Jésus ! Cria-t-elle à bout de fatigue, mon doux Jésus, aidez-moi à reprendre ma chèvre !

Mais à peine avait-elle dit ces mots que, la terre s'entrouvrant, Poncette et sa chèvre étaient précipitées dans un souterrain sans issue, en même temps qu'une énorme pierre fermait tout aussitôt la fissure par où elles étaient disparues.;

Ainsi furent ensevelies Poncette et sa chèvre d'or. Mais pour avoir évoqué Dieu et s'être moqué de lui après avoir invoqué le Diable, Poncette est restée vivante sous terre, pleurant et gémissant, et la nuit, parfois, on entend des plaintes sortir de ce souterrain où nul, n'a pu et n'a osé pénétrer.

Extrait de Traditions Légendes et Contes des Ardennes par Albert Meyrac

Agenda des Amis

Mercredi 13 novembre
Commission communication
à Gespunsart

Jeudi 14 novembre
Syndicat mixte du Parc
à Renwez

Jeudi 21 novembre
Conseil d'administration
des Amis
à Charleville-Mézières

Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information

sur notre site : www.amisparcardennes.org



Appel à cotisation 2013

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises...)

Structure* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : Courriel :

N° SIRET* :

Mandat* Mme ou Mr pour participer aux activités de l'association

*Si nécessaire

Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise,...) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de €

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par mandat

Par virement (merci de préciser le nom de la structure dans le libellé de votre virement ou de votre mandat)

Fait à : Le :

Signature :

A retourner à :

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

91 place de Launet - 08170 HARGNIES

amisparcardennes@gmail.com - www.amisparcardennes.org

